



Lyon, jeudi 9 septembre 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/05458**Modifiant l'avis n° FR/2021/05457**

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

Arrêté préfectoral n° du 08/09/21

**Manifestation nautique et activités nautiques
(journée régionale du jeune régatier)****BIEF DE COUZON****Extrême vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)****- à partir du 25/09/2021 à 10:00 au 26/09/2021 à 18:00**

o Saône

entre les pk 22.800 et pk 24.100 - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

les usagers de la voie d'eau sont informés qu'une manifestation nautique est organisée les 25 et 26/09 prochains par le yacht club du rhone (club de voile) dans l'espace dédié à la pratique de la voile, par conséquent une extrême vigilance est demandée en abordant et traversant le secteur.

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)**Service(s) à contacter :**

Service Fluvial Lyonnais (SFL), 4, rue Jonas Salk, 69007 LYON

Tél : 04 78 69 60 70

Date limite d'affichage :

27/09/2021

Par délégation

Signé

Thierry SADONNET